LE COURRIER DE L'OUEST

Leg. Assembly R. Roo

VOL. III — EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 10 OCTOBRE 1907 — No. 1

J'abandonne les Affaires !

Voyez mon annonce sur la page Quatre

S. F. MAYER

123 Ave Jasper.

L'Hon. Senateur Cox.

Lundi, le Club Canadien d'Edmonton avait comme hôte l'Hon. Sénateur Cox, de Toronto.

Le Sénateur Cox est peut-être un des hommes qui a contribué le plus au développement merveilleux de nos institutions financières canadiennes durant les vingt dernières années.

Le Sénateur Cox, de simple commis dans un bureau, est devenu par son travail, son énergie et son talent, directeur dans plusieurs de nos institutions financières les plus prospères du pays.

Guidé par l'intuition remarquable des affaires qui le caractérise, le Sénateur Cox fût un des premiers financiers de l'Est qui s'intéressa au développement de l'Ouest Canadien.

Comme il nous le disait lundi dernier, depuis vingt ans, le Sénateur a régulièrement visité l'Ouest tous les deux ou trois ans, pour suivre avec intérêt le développement qui s'y produisait.

Nous n'avons aucun doute que le grand succès qu'ont obtenu ces institutions financières, dans lesquelles le sénateur Cox est intéressé, est dû, pour une grande part, aux opérations qu'elles ont faites dans cette partie du pays.

Le Sénateur Cox est tellement satisfait du résultat obtenu jusqu'à aujourd'hui, qu'il a déclaré que les différentes compagnies qu'il représente étaient disposées à doubler et à tripler leurs placements dans l'Ouest.

Il nons a fait plaisir d'entendre de la part d'un homme aussi autorisé à parler sur cette question que le Sénateur Cox l'est, les remarques qu'il a faites sur ce qu'on est convenue d'appeler la crise financière.

Si l'argent est difficile à avoir aujourd'hui, dit le Sénateur ce n'est pas qu'il manque de l'argent dans le pays, mais c'est que la demande est trop grande.

Il y a plus d'argent au Canada, dit-dit-il, qu'il n'y en a jamais eu, seulement notre pays se développe avec une rapidité si prodigieuse, les besoins créés par l'énergie individuelle sont devenus si nombreux que la réserve d'argent n'est pas assez considérable pour suffire.

La conclusion naturelle de ces remarques nous amène à admettre que nous devrions par tous les moyens inviter les capitaux étrangers à venir au pays.

C'est probablement ce qui a fait dire au Sénateur Cox, lundi, qu'il était à regretter que nous n'ayons pas plus de main d'œuvre au Canada dans le moment.

Le Sénateur nous affirme que la compagnie du Grand Tronc Pacifique seule à 17 ou 18 millions déposés dans les banques en Angleterre, et qu'elle serait prête à les dépenser au Canada si elle pouvait se procurer des journaliers.

Ces remarques, que nous savons vraies, devront laisser à réfléchir à ceux qui, uniquement dans le but de créer des embarras au gouvernement, veulent exclure le travail étranger.

En excluant complètement la main d'oeuvre étrangère, nous nous exposerions à deux résultats également désastreux pour le Canada, l'éloignement des capitaux étrangers et le ralentissement du développement de nos industries et de nos voies de transports.

Voilà la thèse que nous avons toujours soutenue dans les colonnes de notre journal, et nous sommes vraiment fiers de nous voir corroborés par un homme aussi autorisé et aussi iminent que l'Hon. Sénateur Cox.

Avant de terminer ses remarques, le Sénateur a émis l'idée que tous les Députés et Sénateurs Canadiens devraient de temps en temps visiter l'Ouest.

Espérons que cette idée germera, et que nos législateurs suivront ce conseil Ces visites périodiques de nos hommes d'affaires et de nos hommes public feraient disparaître à jamais certains préjugés qui n'existent que par ignorance, et qui retardent le développement du pays.

Les animaux de l'Alberta sur le marché de Chicago.

L'extrait suivant du "Weekly Live Stock Report" de Chicago sera lu avec intérêt par les éleveurs de l'Alberta.

"Probablement aucune consignation d'animaux arrivée depuis longtemps sur le marché de Chicago n'a suscité autant d'intérêt qu'une consignation de 21 wagons arrivée dimanche au soir et venant des Territoires du Nord-Ouest. Ces animaux sont la propriété T. G. Geisinger, Charles Reid, A. C. Powne et Geo. L. Root, ce dernier, président de la "Central Alberta Stock Grower's Association" dont le siège est à Red Deer dans l'Alberta.

L'expédition était seulement une expérience et les propriétaires sont enchantés de l'avoir tentée.

"Une charge de jeunes bœufs dont le poids moyen était 1.396 livres a été acheté à $6.10 les cent livres, donnant le prix moyen de $85.18 par tête. 21 animaux pesant 1,374 livres en moyenne ont atteint a raison de $5.50 les cent livres, le prix moyen de $75.57. Un autre lot de 122 têtes, du poids moyen de 1,245 livres, a été à $5.30 les cent livres, donnant ainsi $66.00 par tête. Un quatrième lot de 64 têtes au poids moyen de 1,159 livres, vendu à $4.60 les cent livres, a donné $53,34 par tête. En même temps que ces jeunes bœufs, quelques vaches d'un poids moyen se sont vendues a des prix variant de $40 à $60 par tête.

Tout ces animaux étaient âgés de deux et trois ans et la plupart étaient des shorthorn.

Si l'on considère que les droits de douane sont évalués sur le basis d'achat de $30.00 pour les bœufs de trois ans $40.00 pour ceux de quatre ans et en ce qui concerne les vaches, de $20.00 par tête, il semble étant donné les prix obtenus, que le droit de 27½ par cent n'est pas aussi prohibitifs que beau coup le croient.

Un coup d'œil nous montre en effet qu'en ce qui concerne les bœufs, les droits de douane s'élèvent de $8.25 à $11.00 par tête et environ $5.50 pour les vaches.

Les ventes mentionnées ci-dessus montrent sans embage que les animaux canadiens bons et lourds peuvent être, avec grand profit, expédiés de ce côté de la frontière sur notre marché.

En dépit de la grande quantité d'animaux amenés sur le marché, lundi (34,199 têtes), les prix de $5.30 et $6.10 se sont maintenus fermes comme à la fin de la semaine précédente.

Il y a toujours une grande demande pour les bœufs gras et pour les vaches en excellent état. En fait, les vaches de premier ordre venant de l'Ouest sont cotées à $5.25 les cents livres et au-dessus. D'autre part, la disette probable du maïs fouragé aux Etats-Unis, amènera une grande demande d'animaux gras pendant la saison. Ceci devrait induire les éleveurs Canadiens à porter leur attention sur le marché de Chicago.

Les animaux dont il est parlé plus haut ont été chargés à Red Deer, sur le C.P.R., les ranchers déjà cités ayant leurs troupeaux dans un rayon de 50,000 milles de ce point.

C'est le premier envoi qui est été fait pour Chicago dans cette section. Le convoi est passé par Portal, sur le "Soo" Ry. jusqu'à St-Paul, et de là sur le Milwaukee jusqu'à Chicago.

Les animaux furent déchargés trois fois. La première halte de trente-six heures fut faite à Moose Jaw, Canada. La deuxième de vingt-quatre heures à Velva, N.D. et la dernière de la même durée à St-Paul.

Les animaux avaient été chargés à Red Deer samedi soir, 7 septembre.

LE "BOY" DE BAUHARNOIS

Lorsque nos compatriotes de la Province de Québec ont donné le qualificatif de "boy" au député de Beauharnois,ils ne croyaient pas avoir dit si vrai.

A l'assemblée de mercredi soir à Edmonton, autant monsieur Borden a été sérieux et froid, autant Mr Bergeron a été grotesque et ridicule.

Nous regrettons pour notre ancienne Province et pour nos compatriotes que Mr Bergeron ait accepté de jouer le rôle burlesque dans la troupe ambulante de Mr Borden.

Il nous sera pénible d'être obligé d'expliquer à nos concitoyens de langue anglaise dans l'Alberta, que nos compatriotes dans la Province de Québec ne sont pas tous des pantins.

Mr Bergeron a essayé de créer l'impression dans son auditoire que Sir Wilfrid est un vaniteux.

Si cette calomnie était au programme, Mr. Bergeron, vous auriez dû la laisser servir par un autre!!

Du reste, Mr le député de Bauharnois, les hommes publics, que vous avez essayé de ridiculiser mercredi soir, sont tous venus à Edmonton avant vous, et nous sommes convaincus qu'ils ont créé une meilleure impression que vous ne l'avez fait.

Quant à votre critique de l'administration du parti libéral, à Ottawa, elle est aussi peu sincère qu'anodine et grotesque.

Le temps et l'espace dans ce journal nous manquent aujourd'hui pour analyser et refuter cette critique, mais nous y reviendrons dans notre prochain numéro.

POIGNEE DE NOUVELLES.

L'immigration Française.

Arthur Geoffrion, avocat de Montréal a été nommé agent d'immigration en France par le Département de l'Intérieur.

M. Geoffrion doit, paraît-il, faire un voyage dans l'Ouest avant de rentrer dans ses nouvelles fonctions.

Le gouvernement semble décidé plus que jamais à faire de la propagande en France pour attirer les immigrants français vers le Canada.

Prince Albert. —L'hon Alphonse E. Turgeon, avocat, vient d'être nommé Procureur-Général de la Province de Saskatchewan.

Nous publierons sa photographie avec notes biographiques dans un de nos prochains numéros.

UN CONTRASTE.

Du "Soleil."

Pendant que la gazette bleue prend occasion des troubles de Vancouver pour accuser Sir Wilfrid Laurier; tandis qu'elle cherche à faire du capital politique avec cette malheureuse affaire, la presse conservatrice anglaise est unanime à approuver l'attitude de notre chef.

Il est admis que Sir Wilfrid a tenu, dans les circonstances, la conduite d'un homme d'Etat distingué: voici entr'autres, l'opinion du "Star," de Montréal:

" Le pays est unanime dans son approbation de l'attitude parfaite de Sir Wilfrid Laurier sur la question des asiatiques dans la Colombie Anglaise. Sir Wilfrid a du génie pour prendre la position exacte sur les questions qui concernent notre politique extérieure. Quand est arrivée la décision de l'Alaska, qui a tant ému les Canadiens, provoqué chez nous tant de discours menaçants, Sir Wilfrid exprima ouvertement sa désapprobation de l'arbitre anglais; il fit savoir que le Canada n'endurait pas d'être traité une autre fois de la même manière. Depuis lors, il n'est pas revenu sur le sujet, il l'a mis de côté avec une réserve aussi digne, aussi éloquente que l'expression verbale de son blâme emphatique."

Et nous devons ajouter à cet extrait d'un des journaux les plus important du pays et qui est le principal organe conservateur anglais dans notre province, que Sir Ch. Hibert Tupper, un ancien ministre conservateur, approuve sans réserve la conduite de notre chef.

Avec des témoignages comme ceux-là, Sir Wilfrid peut supporter sans trop de peine, les critiques des tristes politiquailleurs de la gazette bleue.

En relevant cette nouvelle mesquinerie du confrère, nous avons cru bon de montrer au public le contraste qui existe dans la lutte faite par des grands journaux qui n'hésitent pas à reconnaître les mérites d'adversaires politiques, et cet esprit chicanier d'arrière boutique qui ne voit chez les adversaires que des gens sans valeur dont il faut détruire à tout prix l'honneur et la réputation.

Synopsis des droits de Mines de Charbon.

Les droits de mines de charbon du Dominion pour les provinces de Manitoba, Saskatchewan, Alberta, du territoire du Yukon, des territoires du Nord-Ouest et de la Colombie Anglaise peuvent être obtenus pour un terme de 21 ans a un taux annuel de $1 de l'acre.

Pas plus que 2560 acres ne peuvent être obtenus par le même applicant.

L'application pour une licence doit être faite à l'agent ou au sous-agent du district dans lequel sont situés ces terrains

Dans les territoires arpentés, les terrains doivent être mentionnés par ordre de section ou subdivision légale et dans les terrains non-arpentés, le filon pour lequel on fait application sera piquetté.

Chaque application doit être accompagnée de $5.00 lesquels seront remboursés, si les droits demandés ne peuvent être obtenus.

Une Royaute de 5 cts par tonne de charbon vendue et livrée devra être payée.

Tout propriétaire de licence pour droits de mines de charbon qui ne sera pas mise en opération devra fournir une fois par an à l'agent du district du départment des terres une déclaration assermentée, etablissant cet etat de chose.

La licence ne comprendra que les droits de mines de charbon seulement, mais la licence permet d'acheter en aucun temps à $10 l'acre les droits nécessaires pour l'exploitation de la mine.

Pour plus amples renseignements application doit-être faite au secrétaire du Départment de l'Intérieur à Ottawa ou à aucun agent ou sous-agent du Départment des terres.

W. W. CORY,
Député-Ministre de l'Int.

N.B. -La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

VEGREVILLE— L'on demande pour l'Ecole Séparée Romaine Catholique, une institutrice possédant un diplôme de première ou deuxième classe. L'engagement commencerait le 3 janvier. 1908. S'adresser au secrétaire, P. Aug. Bernier, C. R. I. C., Végreville, Alta.

Emploi demandé.—Un Monsieur demande emploi comme chauffeur d'une fournaise, soit dans maison privée ou maison d'affaires. S'adresser au 323, Syndicate Ave. 26-9-2 pd.

A Vendre, ou à louer à Morinville, trois quarts de section de terre situés à proximité du village. Plusieurs chevaux et 320 bêtes à cornes à vendre. Conditions avantageuses. Nap Dumas, Morinville. 26-9-5



"A quelle résolution désespérée "peut nous contraindre l'imminence du péril, quelle forme "peut prendre le dénouement devant la menace de certaines circonstances exceptionnelles, quel"teur le frisson de l'angoisse." "le lueur d'humilité subsiste "dans les âmes les plus farouches, "c'est là ce qu'a su indiquer l'auteur de ce récit qui s'encadre "dans le décor d'une des crises "les plus tragiques de notre histoire. Pathétique de la situation, "pittoresque de la couleur locale, "relief des figures, tout ici est "réuni pour éveiller chez le lecteur le frisson de l'angoisse."

LE grand Sambuc s'appuya du dos à la barre du gouvernail, croisa sur sa poitrine ses bras énormes et dit, soucieux ;

" Alors, votre résolution est bien prise ?

— Elle est irrévocable, batelier.

— Et vous vous arrêtez en Avignon?

— Je compte y rester une semaine.

— Vous y resterez peut-être plus que vous ne pensez. Par le temps qui cour, cette ville-là ressemble aux tourbillons du Rhône. On y entre aisément, mais quant à sortir, serviteur!... Vous riez, citoyen?

— Je ris."

Et Savinien du Mont-Iseran éclata de rire en effet. Il avait la belle confiance de la jeunesse, beaucoup d'intrépidité : les prédictions sinistres ne le troublaient guère.

Le grand Sambuc haussa les épaules.

" On voit que vous ne connaissez pas notre Jourdain Coupe-têtes, ni son camarade Manville. Ils tiennent Avignon, ils y sont rois. Ils ont une armée à eux : tous les portefaix du port, tous les pêcheurs d'aloses, tous les joueurs de boules, tous les traîne-la-misère. Qui sait jusqu'où ira la haine de ces malheureux contre les prisonniers politiques qui sont enfermés au Palais des Papes? Songez qu'il y a, parmi les prisonniers, beaucoup de femmes et de vieillards!

—Je plains ces pauvres créatures, mais je ne conçois aucunement à quel titre on m'enverrait grossir leur nombre.

—Vous vous appelez Savinien: c'est un crime. Du Mont-Islan: c'est un crime. Vous avez de l'argent: c'est un crime. On vous accuse d'être un émissaire des émigrés.

—Je répondrai: "Messieurs les citoyens d'Avignon, je ne m'occupe point de politique. Je ne viens pas ici brouiller les cartes, mais toucher simplement chez maître Cicadat, notaire juré, la somme de 2260 écus qui me reviennent sur la succession de mon arrière-cousin Gantelme, qui fut de son vivant, curé de la paroisse Saint-Agricole." Voilà, batelier en quels termes je parlerai à Jourdan, à Mainville et aux autres Coupe-têtes.

—Ils vous répondront par le couteau.

— Eh bien, je me défendrai.

—A la bonne heure! Mais votre mère qui voyage avec vous, êtes-vous sûr de pouvoir la protéger?

— Elle a tant de courage et de calme qu'elle rappelle les femmes des temps antiques."

Savinin du Mont-Iseran allait s'éloigner pour rejoindre sa mère qui se tenait assise à l'arrière de la barque; Sambuc étendit sa rude patte velue et retint le jeune homme.

" Ecoutez. Vous ne m'avez pas traité, pendant que nous descendions le fleuve, comme le font d'ordinaire les gens qui louent mon bateau. Vous vous êtes montré " amiteux," bon garçon. Conséquemment, je m'intéresse à vous, et il faut que je vous donne un conseil.

— Donnez.

— Le petit vieux qui est monté à bord, lorsque nous avons quitté Pont-Saint-Esprit, et qui dort vautré sur le banc du milieu, l'avez-vous remarqué, dites-moi?

— Jambes grêles, épaules voûtées, face *ignoble.*

— Et l'âme plus laide que la face.

— Le nom de cet être?

— On l'appelle, par mépris, " Moustelo," ce qui signifie, en français, " belette." Si vous me demandez de quoi il vit, je vous répondrai: de trahison. Il va d'un parti à l'autre: il vend le soir l'ami du matin. Pour le moment, il dirige la police de Jourdan; il est espion et marchand d'âmes humaines. Méfiez-vous de lui."

La marquise du Mont-Iseran ne parut point effrayée de ces paroles que lui apporta son fils. Son froid et sérieux visage, encadré de cheveux gris, conserva l'air paisible et résolu. Cependant ses lèvres minces eurent un pli de dédain lorsqu'il fut question de Moustelo.

* * *

A ce moment, on entendit une clameur surprenante et, comme la barque passait sous l'arche ruineuse du pont Saint-Bénézech—le pont où tout le monde danse,—quis engageait de la Barthelasle, on apperçut, au pied de la muraille, une multitude hurlante, violente. A chaque instant des bateaux chargés de gens en armes quittaient la rive de la Barthelasse. La flotille couvrait le Rhône. On ne voyait que poings tendus, que gourdins levés, que lames brandies.

Le grand Sambuc dut engager sa barque au milieu des autres. Tout en gouvernant de son mieux, car des heures étaient à craindre, il avisa, sur un bachot monté par de farouches gaillards, un homme trapu, hirsute, qui vosiférait, plein de rage, et dardait, dans la direction des Palais des Papes, la pointe d'un coutelas.

" Ohé! cria Sambuc, que se passe-t-il, Cyrille? Où vas-tu, si furieux? je t'ai connu tissant la soie, et te voici maintenant garçon boucher. Ta mère, la pauvre vieille aveugle, tu l'a donc laissée seule à la maison? Ce n'est pas là ton habitude."

Cyrille répondit, exalté, hagard :

" Ce matin, aux Cordeliers, l'un des nôtres a été tué....

— Par qui?

—Par les ennemis du peuple... Le sang, pas vrai? appelle le sang. Les prisonniers du Palais vont y passer, jarnibleu! ... Faut se venger, tonnerre! ... Jourdan nous a dit: " Quand sonnera la cloche d'argent, ce sera le signal de la danse." Et nous arrivons pour le bal, car elle va sonner, la cloche."

Comme Cyrille parlait ainsi, un étrange teintement tomba des hauteurs de la ville et s'éparpilla, clair, triste, grêle, sous le ciel. A la voix de la cloche d'argent,—voix tragique, jamais entendue si ce n'est à la mort d'un pape,— la foule se tut un instant au pied du rempart et sur le Rhône, puis, soudain un hurlement sauvage monta, éclata, roula. Les hommes maneouvraient les avirons à coups pressés, et l'on atterit.

Le bachot où se trouvait Cyrille fut poussé vers le bord avec une hâte si aveugle que Sambuc, qui longeait le quai, cherchant l'anneau où il avait coutume de s'amarrer, ne put éviter le choc. Prise entre les pierrs de la rive et l'avant de l'autre bateau, sa barque gémit, plia, s'ouvrit. Moustelo, blême et criant de peur, bondit sur le sol. Savinien courut à sa mère; mais déjà Sambuc l'avait saisie de ses bras d'athlète et portée à la berge. Alors le gentilhomme sauta à son tour, une valise à chaque main.

Il était temps; le bateau venait de se remplir et il coulait à pic, tandis que l'eau bouillonnante formait un large remous.

Sambuc contemplait ce naufrage, et une larme roulait le long de sa joue. C'était une chose peignante que de voir pleurer ce colosse.

' Mon ami, demanda la marquise, vous la regrettez donc bien, votre barque?

— Je n'avais pas d'autre gagnepain.

— Que valait-elle?

— Peu, car elle était vieille, mais, tout de même, elle marchait et faisait l'ouvrage. Pour la remplacer, il faudrait au moins cent vingt francs."

Mme du Mont-Iseran toucha le bras de son fils: il comprit aussitôt, tira sa bourse, tendit des pièces d'or au batelier.

" Ah! s'écria celui-ci (et la joie éclaira sa bonne figure), des gens comme vous, on en voudrais plus qu'il n'y en a... S'il arrive jamais que vous avez besoin du grand Sambuc!..."

Il n'acheva pas, arrête par la pudeur de payer un service avec des promesses.

" Merci, " dit-il simplement; puis, montrant une maison chétive, adossée au rempart:

" Voici, ajouta-t-il, ma cahute. Entrez-y un moment, je vous en prie. J'ai des cervelas achetés à la foire de Beaucaire et quelques bouteilles d'un vin de Châteauneuf qui ravigoterait un mort. Avant de nous quitter, trinquons ensemble."

Savinien et sa mère consentirent par bonté d'âme, et ils suivirent l'homme à son logis sans se douter que, de son oeil louche, Moustelo épiait.

Tandis que Sambuc versait le Châteauneuf, ses hôtes prêtaient l'oreille au bruit du dehors. La foule avait quitté le bord du Rhône pour se porter au Palais des Papes, et ce que l'on entendait maintenant, c'était une rumeur lointaine, mais que l'on devinait terrible. Parfois cela redoublait et, toujours, à la puissante voix du peuple se mêlait celle de la cloche d'argent qui semait des larmes dans l'air.

Après avoir consulté sa mère, Savinien dit au batelier :

" Décidément, vous aviez raison, et nous ne devons pas nous attarder en cette ville. Je vois que nous sommes tombés en plein dans la fosse aux lions. Accompagnez-moi chez Maître Cicadat, et, dès que j'aurai touché ce qui m'est dû, je reviendrai prendre ma mère et nous quitterons la ville aussitôt.

Savinien se faisait là encore une grande illusion : en ces temps troublés où la confiance n'existait plus, où l'argent se cachait, il n'était pas possible de toucher ses revenus, ni de régler ses affaires. Les deux hommes revinrent donc au logis, sans même avoir pu se faire ouvrir la porte du notaire.

Une cruelle surprise les attendait chez le batelier. Ils n'y trouvèrent plus la marquise: la maison était vide. Les deux hommes consternés se tenaient sur le seuil, lorsqu'une fillette qui les observait, assise sur l'une des bornes du quai, entra sans façon et dit:

" Je vois ce que c'est... Vous cherchez la dame à cheveux gris... " Pécaïré!" Vous pouvez l'atteindre! J'étais là lorsque les soldats de Jourdan sont venu. Il y en avait bien trente, conduits par Moustelo. Il disait: " Marche, marquise! Quant à monsieur ton fils, où qu'il soit, je le trouverai." La prisonnière résistait, mais elle n'était pas la plus forte, et on l'a conduite au Palais des Papes."

Savinien s'élança; il courait vers l'endroit où l'on entendait rugir la foule, et Sambuc, qui trottait derrière lui, criait aux croisements des rues: "A droite!... A gauche!... Tout droit! ..."

Ils arrivèrent ainsi à la place du Palais. Devant le prodigieux édifice, haut et nu comme une falaise, déferlait une vague humaine. Là s'agitaient et se dépensaient en gestes fous ceux qui ne pouvaient ou n'osaient franchir la porte du monument.

La nuit commençait à tomber; le faîte de la Glacière devenait très noir dans le ciel.

Jamais Savinin n'aurait pu traverser la plaie si le grand Sambbuc, qui l'avait rejoint, ne se fût placé devant lui. Les mains aux hanches, les coudes en dehors, le géant traça un sentier et mena son compagnon jusqu'au premier étage de la citadelle, devant une porte obstruée par tant de gens qu'il fallut s'arrêter un peu.

Les propos échangés autour de lui firent comprendre au gentilhomme que le sang n'avait pas encore coulé. Il se trouvait que les assassins n'étaient pas d'accord; les uns exigeaient le massacre immédiat, les autres auraient voulu quelque ombre de légalité, un jugement. Pour le moment, ce parti-là triomphait, mais Jourdan et Manville avaient réservé leur avis.

" Je vous en conjure, dit Savinien à Sambuc, passons cette porte."

(*Suite au prochain numero.*)

COIN FEMININ

CHRONIQUE

EN VISITE.

Un salon tout neuf—deux ou trois étiquettes pendent encore aux meubles— le piano trône, drapé sur tous les sens, placé à contre-jour, mais tirant l'oeil dès la porte. Quelques visiteuses minaudent, la bouche en coeur laissant passer des petites langues pointues, sur la richesse de l'ameublement, la ressemblance du portrait de la maîtresse de maison.

—Tout à fait ça!

—Et si bien placé, on ne voit que lui!

—D'un moelleux, ces coussins!

—Ce doit être horriblement cher!

La grâce épanouie de la maîtresse de céans se fond, délicieusement flattée, en sourires et en gros yeux blancs.

—Aussi bien que celui de Madame A.?

—Oh! dites que c'est horreur près du vôtre!

—D'abord, Madame A. ne passe pas pour avoir un goût très sûr!

—Ses toilettes sont toujours d'une couleur!

—Comme vous avez raison! L'avez-vous vu hier, à l'église? Du bleu avec du vert, des gants jaunes! et d'un serré dans sa robe, à éclater!

—Il serait peut-être charitable, de lui rappeler qu'elle n'a plus vingt ans; sa coiffure est ridiculement jeune. C'est à peine si je la permets à mon Orchida, et la chère petite prends dix-huit ans.

—Tiens, je croyais qu'elle était de l'âge de la fille de Madame B.

—Orchida? oh! non! Mademoiselle B. a vingt et un ans...

—Il y a deux ans!

—Vous croyez?

—Vous ne l'avez jamais devisagée de près!

—Elle n'est point assez belle!

—Il y a bien plus mal...

—Ma chère, nous savons que vous êtes la charité en personne... Pour ne pas mentir il vous faut avouer cependant qu'elle a un teint de ..., des pieds d'élephant et ...

La porte s'ouvre, une Galicienne pas trop bien débarbouillée au tablier jadis immaculée, annonce, tant bien que mal, une nouvelle visiteuse.

La maîtresse de maison, un doigt sur ses lèvres débordantes.

—C'est elle!

Remue-ménage, chaises renversées, petites phrases micilleuses:

—Cette chère Mademoiselle B.

—Toujours jeune!

—Et ce teint, pour avoir passé un mois à la campagne!

On potine encore un peu. Une de ces dames se décide enfin à quitter les coussins moëlleux.

Nouveau remue-ménage. Poignées de main. La porte se terme.

—Quelle langue, mes amies!

Les chaises se reforment en cercles.

—Avez-vous vu, lorsqu'elle a retroussé sa jupe pour faire admirer son jupon de taffetas, le grand trou dans son bas à jour!

—Elle aime les dentelles ajourées...

—Vous savez ce que Madame C. m'a confié? Vous garderez le secret? C'est très sérieux et ça pourrait lui faire du tort, si c'était su. L'autre jour....

Les chaises se ressèrent...

MAGALI.

PETIT COURRIER.

Le petit Courrier est ouvert à toutes nos lectrices. Si l'on désire une réponse directe, prière de joindre un otimbre de deux cents à la demand utes les lettres et communicatioe,st concernant le Coin Féminin doivent être adressées à Magali, Courrier de l'Ouest, Edmonton.

Feuille d'Erable— Vous n'avez point de carte à me présenter. Je vous avoue que je vous attendais depuis longtemps, et j'ai bonne envie de vous faire espérer aussi l'absolution demandée. Maintenant que j'ai jugé ce qui me valait ce silence, j'exige que vous me reveniez souvent: ne croyez pas que je reçoive des lettres toujours aussi bien tournées que la vôtre. Vous gardez le souvenir des saules verts, vous en êtes bien heureuse, Citadine! Les miens jaunissent... jaunissent et m'emplissent d'une mélancolie, les pauvres chers! N'avez-vous jamais eu la crainte, en voyant les arbres morts qu'ils ne reverdissent plus jamais?

Votre intérêt envers notre page, me touche beaucoup. J'attends vos amies; dites-leur qu'elles seront les bienvenues et qu'elles ne tarderont pas à sentir la douceur de notre petite famille, dont le noyau s'étend chaque jour.

Pourquoi ne m'enverriez-vous pas la petite nouvelle? Je suis curieuse du "beau petit sujet..." que je devine peut-être! On donnerait au besoin, un ou deux petits coups de plume; vous possèdez certainement une facilité pour écrire et votre style gagnerait encore à être travaillé. Mes bonnes amitiés et à bientôt.

Fleurette des Prairies— Vous avez dû me croire un peu sorcière, en me lisant la semaine dernière. En même temps que vous éprouviez le regret d'avoir envoyé cet article, j'avais la sensation que vous auriez du déplaisir à le lire. Vous êtes une charmante enfant, dont je pense beaucoup de bien. Je souhaite que votre santé se rétablisse je sais par moi-même combien il est désagréable d'avoir une petite santé de deux sous! "Margot" est une enfant terrible à qui il serait très difficile d'en vouloir. Vous vous lisez cette semaine.

—J. B. A. J'ajoute un A. à vos initiales parce que j'ai un correspondant possédant les semblables, et dont la plume qui dort pourrait bien se réveiller pour me chercher noise. 1o. Si vous avez pris la réponse en ce sens, vous avez fait preuve d'un mauvais caractère. Je n'avais pas du tout la pensée de vous blesser. 2o. Je vous donnerai avec plaisir, les titres de ces revues françaises, mais comme elles ne conviennent pas toutes à des jeunes filles, je préfère ne pas donner de tentation et vous adresser la liste directement. Donnez-moi une adresse. 3o. Je considèrerais toujours comme une indélicatesse de donner l'adresse d'un correspondant sans sa permission: donc si Petite Fermière veut me transmettre la sienne pour vous la faire parvenir?

Je vous promets l'article demandé et, si vous voulez adoucir certains termes peu aimables pour vos compatriotes, je publierai le vôtre... à vos risques et périls, si vous vous attirez un tollé général de la part des jeunes Canadiennes!

Andréa.— Revue avec plaisir. Je chercherai cette "recette". Je suis contente que vous ayez réussi vos rillettes. Pourquoi aurais-je du dedain pour qui s'occupe de cuisine? Mais ma chère, je mange comme les autres— je suis même un peu plus gourmande et si je ne tiens pas plus souvent la queue de la poêle, c'est que je me punis moi-même, par des brouets innommables! Je vous envie votre talent. Comme je suis très forte en théorie je vous passerai des recettes merveilleuses. Faites mes amitiés à votre soeur et croyez à ma sympathie.

Yo— Encore une Manitobaine! Vous êtes accueillie avec double plaisir. Vous voulez sans doute parler du livre de Melle Laure Conan: Angéline de Montbrun: l'éditeur est Marcotte, à Montréal. Vous avez raison: ces livres sont faits pour la mentalité canadienne qui est totalement différente. J'ai vu, pas très loin de chez vous, des petites perruches se perdent, sans y rien comprendre, dans les théses d'un Paul Bourget ou la psychologie d'un Marcel Prévost; des auteurs, entre parenthèse, qui n'ont rien à faire avec le petit nez des petites filles. 2o. La maison-mère des Soeurs des N.-D. des missions est à Sainte-Rase du Lac. Elle était autrefois, en France, à Syon. Elles observent la demi-clôture; demandez ces renseignements directement.

Colette— Le numéro que vous avez eu l'amabilité de m'adresser vous-même, m'est parvenu: c'est le seul! Je vois que nous ne sommes pas plus heureux de notre côté. Voulez-vous m'envoyer votre adresse privée, peut-être réussirons-nous mieux. La poste est du genre féminin, elle a ses nerfs! Je vous remercie de votre souvenir de la chroniqueuse lointaine et je vous envoie, par cette capricieuse poste, qui l'escamotera peut-être, mon salut fraternel.

MAGALI.

NID D'HIVER

Les oiseaux sont partis, le ramage est resté,
Pas aussi vif, très doux pourtant, plus doux peut être
Dans le nid veuf qui sèche et tremble à la fenêtre...
J'écoute au nid d'hiver chanter l'ancien été.

Un frisson de brin mort où du givre teinté
Fait un clair pépiement d'oiseaux qui vient de naître,
Et tout un gazouilli de matin s'enchevétre
Dans le vide treillis du gîte déserté.

Comme les passereaux, comme les hirondelles,
Vous avez fui, cher vol des amours infidèles !
Mais ; pareil au vieux nid sous l'auvant des maisons,

Ainsi qu'un gage, hélas ! vain de retour prospère,
Mon cœur garde, ruine où le regret espère,
Tout ce que vous avez de meilleur—vos chansons !

CATULLE MENDÈS.

LA MOISSON.

Les poètes sont heureux, eux qui ont, toujours présents à l'esprit, ces mots chantants comme une musique pour exprimer toutes les émotions qui traversent leur âme!...

Ce sont ces mots qu'il faudrait pour peindre nos champs de blé sur lesquels la brise fait des vagues, le soleil coule ses rayons ardents!

Ce matin, les épis, lourds cependant, n'ont point encore cette teinte doré qui fait l'immensité rutilante, ils ondulent paresseusement, un peu ternes; mais vienne midi: du ciel, descendra une lumière intense qui mettra en joie les jolis oiseaux noirs, à taches de feu et les épis pencheront leurs têtes. Accablés par cette chaleur, ils roussiront, prendront cette belle couleur qui réjouit le coeur du cultivateur: la moisson sera mûre.

Et, les beaux blés vivront leur dernier soir, un soir plein d'étoiles, de parfums, de palpitements d'ailes...

Demain, les beaux blés seront morts, pour donner la vie!

Fleurette des Prairies.
Septembre, 1907.

LES GALICIENS ET M. BORDEN.

En arrivant à Winnipeg, M. Borden a pris, paraît-il, la précaution de désavouer cette partie de son discours, au Monument National à montréal, où d'après le compte rendu de l'organe du parti conservatè, la "Gazette", aurait parlé des Galiciens, des Bohémiens, des Doukobors, comme d'immigrants non-désirables

Dans une interview donneé, àn débotté, à un reporter, il affirme qu'il n'a jamais désigné aucune nation, aucune race, mais qu'il a parlé des "non-désirables", en général.

Après avoir démenti une affirmation sous serment, de M. Hugh Graham, voilà M. Borden aux prises avec la "Gazette".

Etre ainsi trahi par les siens, c'est bien triste.

M. Borden a pris froid.

Il apprend à ses dépens qu'il ne fait pas bon aller de glacière en glacière.

The Acme Co. Limited

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers— 654 deuxième rue, Tél. 361.

ABONNEMENT— Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an. — Canada, $1 par an. — Europe, $2 par an. L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au : Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.

Jeudi, 10 Octobre 1907

L'Assemblee de M. Borden.

L'Hon. R. L. Borden a répété à Edmonton, devant un auditoire de deux à trois mille personnes, ce que nous lisons dans la presse depuis un mois.

Le chef de l'opposition, suivant son habitude, n'a pas soulevé l'enthousiasme de ses auditeurs, mais il a été très bien écouté.

C'est heureux pour notre distingué visiteur que cette tournée politique touche à sa fin, car il semble plutôt épuisé. Mercredi soir Mr Borden était souffrant et nous le regrettons.

Cependant, nous ne serions pas étonné si le chef du parti conservateur accueillait, avec bonne grâce, une indisposition temporaire, juste assez sérieuse et assez longue, pour lui permettre de contremander son assemblée de Winnipeg!!!

Nous ne réfuterons pas cette semaine la critique plutôt faible que M. Borden a faite de l'administration du gouvernement Laurier, nous n'en avons pas le temps.

Nous montrerons dans notre prochain numéro combien la critique de M. Borden est boiteuse, et même fallacieuse.

L'argumentation du chef du parti conservateur n'a rien de transcendant. Il n'y a rien de défini dans son programme politique. M. Borden voudrait offrir quelque chose de nouveau au peuple, mais il ne trouve rien qui pourrait améliorer la politique du parti libéral.

Le chef de l'opposition est comme le marin découvreur qui conduit sa barque vers un monde nouveau, sans savoir au juste ce qu'il y fera quand il l'aura découvert.

Nous avions prévenu nos lecteurs la semaine dernière que M. Borden ne parlerait pas des immigrants non désirables à Edmonton. Il nous a donné raison : pas un mot des nouveaux colons dans l'Alberta.

Nous avons aussi remarqué avec qu'elle exactitude la troupe ambulante de M. Borden a observé la consigne: "Pas un mot de l'Hon. Frank Oliver à Edmonton." Cependant, le Ministre de l'Intérieur et son Département ont été la cible permanente sur laquelle les gros boulets de l'opposition ont été dirigés durant les dernière sessions.

M. Borden est un finaud, il sait bien que les calomnies et les insinuations malicieuses faites contre M. Oliver à Ottawa ne seraient pas tolérées dans l'Alberta, où la réputation du Ministre de l'Intérieur est au-dessus de tout soupçon.

Le chef du parti conservateur a, lui aussi, essayé de ridiculiser la personnalité de Sir Wilfrid devant son auditoire à Edmonton. Il a accusé le Premier Ministre du Canada de jouer le rôle prétentieux et ridicule du prophète qui s'attribue tout le bien qui arrive à son pays, et même au monde entier.

Ce ne sont pas là des arguments sérieux M. Borden, et sachez bien que la personnalité du Premier Ministre canadien est trop grande, ses états de services sont trop connus, sa sincérité est trop admise pour que vous puissiez l'atteindre par le ridicule. C'est votre rôle et même votre devoir de discuter les actes administratifs ou législatifs du gouvernement, surtout si vous avez mieux à offrir, mais les attaques personnelles sont toujours malséantes, surtout quand elles viennent du chef d'un parti.

Dans notre prochain numéro, nous analyserons pour nos lecteurs les différents articles du programme de M. Borden, et les arguments que le chef de l'opposition emploie pour les faire accepter à ses auditeurs.

Encore une fois, nous espérons prouver, sans laisser un seul doute dans l'esprit de nos concitoyens, que le programme politique de M. Borden est un programme aventureux et qu'il n'offre rien pour justifier nos compatriotes de retirer leur confiance au parti libéral et au gouvernement de Sir Wilfrid Laurier!!!

La Colombie Britannique.

Les événements qui se sont produits dernièrement en Colombie Britannique, pour ceux qui connaissent bien cette Province et ses habitants, semblent presque de l'ironie.

Il n'y a pas longtemps encore, nous avons connu et entendu des citoyens de la Colombie Britannique qui ne voulaient pas condescendre, s'il vous plaît, à se laisser appeler Canadiens.

Nous ne sommes pas Canadiens dans cette Province, disent-ils, nous sommes Anglais. La Confédération canadienne n'était pas assez majestueuse pour leur faire un "home" ; à ces loyaux sujets du Roi; il leur fallait tout l'Empire. C'était là le sentiment dédaigneux pour les Canadiens qui existait du moins dans la capitale de la Colombie Britannique, il y a à peine quelques années.

Pour eux, le "home" c'était Londres, ou encore "the old Country."

Eh bien, ce sont justement ces ultras loyaux, qui sont les premiers aujourd'hui à créer des embarras à leur mère-patrie.

Ils sont prêts à fouler au pied, la foie jurée des traités, conclus par l'Angleterre avec des nations amies, parcequ'ils se croient, bien à tort suivant nous, sur le point d'être envahis par les races jaunes.

Le gouvernement canadien est parti, au traité entre le Japon et l'Angleterre, Ce n'est peut-être pas là une raison suffisante pour engager nos ultras loyaux de la Colombie Britannique à agir avec calme, mais s'ils sont vraiment les impérialistes convaincus qu'ils affectent d'être, ils devraient au moins ne pas créer inutilement des embarras à la Couronne Anglaise.

Combien plus patriotiques, et plus sages sont les conseils que notre Premier Ministre canadien, Sir Wilfrid Laurier, donne à ses compatriotes.

Il y a dit-il un traité entre le Japon et l'Angleterre, le gouvernement canadien a adhéré aux articles de ce traité, nous n'avons pas le droit, d'en demander l'abrogation sans avoir fait une enquête minutieuse.

Le chef de l'opposition promet l'exclusion complète des jaunes s'il arrive au pouvoir.

Promesses aventureuses, et même malhonnêtes, puisque M. Borden sait bien qu'il ne pourrait pas les remplir.

Le traité existant entre le Japon et l'Angleterre prévoit une immigration limitée des Japonais. Si cet engagement pris par l'Empire du Mikado n'a pas été tenu, la Colombie Britanique a le droit de demander au gouvernement canadien de veiller à ce que ces engagements ne soient pas violés. Pas plus!!!

Voilà pourquoi Sir Wilfrid Laurier a agit sagement, en cantonnant énergiquement l'attitude prise par les habitants de la Colombie Britannique sur la question Japonaise.

Au lieu de pousser au désordre comme l'a fait M. Borden par ses déclarations intempestives, Sir Wilfrid Laurier s'engage solonellement à faire respecter les traités existants entre les deux pays; personne n'a le droit d'exiger plus du gouvernement canadien.

Le Service Telegraphique et le Pacifique Canadien.

On se croirait reculé au dix-huitième siècle, après la tentative que vient de faire la compagnie du Pacifique contre la liberté de la presse.

Un journal de Nelson, B. C., ayant jugé à propos, dans l'intérêt public, de critiquer certaines actions de la Cie du Pacifique, cette compagnie ayant le monopole du du service télégraphique dans cette partie du pays lui a donné avis de discontinuer ses attaques faute de quoi elle lui supprimerait son service de dépêches télégraphiques.

Supprimer les dépêches télégraphiques à un journal quotidien c'était simplement le ruiner.

Cette action de la compagnie du Pacifique en plein 20e siècle est d'une audace presque ridicule.

Cette petite tyrannie a soulevé un tollé général. Toute la presse du pays proteste avec raison.

Cet incident particulier au journal de Nelson a révélé au public que des tentatives du même genre avaient déjà été faites contre des journaux de l'Ouest. Le "Free Press", le "Winnipeg Telegram," le "Eye Opener" et d'autres encore ont été dans le passé les victimes du monopole exercé dans l'Ouest par cette compagnie.

Le résultat de cet incident pour la compagnie du Pacifique est qu'elle s'est couverte de ridicule et qu'à l'avenir elle aura à subir un contrôle sévère de la part du gouvernement.

Déjà Sir William Mulock avait mis à l'étude un projet de loi de contrôle des lignes télégraphiques canadiennes, pour assurer au public un service à bon marché et plus régulier.

A sa sortie du gouvernement le projet fut abandonné.

Durant la dernière session le sénateur Davis, de Prince Albert, proposa une résolution au senat demandant une enquête et protestant contre les tarifs exhorbitants faits au public par les compagnies de télégraphes. Cette résolution n'eut pas de suite. A ce moment le gouvernement avait à l'étude le projet de donner à la commission des chemins de fer le pouvoir d'exercer un certain contrôle sur ces compagnies.

Vu le départ précipité de Sir Wilfrid Laurier pour l'Angleterre, la session se termina sans que le gouvernement puisse présenter son projet de loi à la chambre.

Il n'y a pas de doute qu'à la prochaine session, le gouvernement fera adopter par le parlement une loi qui placera sous le contrôle d'une commission spéciale les compagnies de lignes télégraphiques

Le service télégraphique dans l'Ouest est trop cher et, dans les localités où la compagnie a le monopole absolu, il est simplement exhorbitant.

Une autre anomalie qui devrait disparaître est l'irrégularité avec laquelle les dépêches sont expédiées.

Notre expérience personnelle nous permettra en temps et lieu de rapporter des cas où la négligence la plus impardonnable a été exercée par la compagnie.

M. Asselin demande pardon au Juge Taschereau.

En justice pour ceux de nos compatriotes de la Province de Québec que le nationaliste Asselin a essayé de salir de son venin depuis plus d'un an, nous reproduisons dans nos colonnes l'article suivant du "Canada":

Le 22 septembre, le "Nationaliste" publiait la note injurieuse, le libelle qui suit:

"Nous apprenons, par accident, comme toujours! que le Procureur général, M. Gouin, a demandé à M. le juge Henri Taschereau président de la Cour d'appel, de vouloir bien présider au deuxième procès Asselin, que M. Taschereau a consenti et que le cabinet fonde de grandes espérances sur ce consentement.

"Quand M. Taschereau siégeait à Ste Scholastique, il était très lié avec M. Jean Prévost, et les politiciens rouges qui citaient leurs adversaires devant lui perdaient rarement leurs causes. Il passe pour dire dans l'intimité beaucoup de mal des nationalistes.

"C'était là le langage d'un diffamateur professionnel et d'un dément.

"Hier, M. Asselin, qui avait eu le temps de mesurer la gravité et l'odieux de son libelle, se mettait à plat ventre devant l'hon. Juge Taschereau, se confondait en excuses et retirait les insultes qu'il lui avait lancées à la figure la semaine précédente.

Jugez par vous-mêmes, lecteurs du "Canada":

"Il a paru dans le dernier numéro du "Nationaliste" à propos du procès Asselin, un article injuste pour le président de la Cour d'Appel, M. le juge Taschereau.

Cet article, c'est moi qui l'ai écrit et c'est moi qui en suis responsable: il attaquait sans raison un homme qui fait honneur à la magistrature et qui -la prostestation unanime de mes amis m'en a convaincu- a su mériter à un égal degré la confiance du Barreau et des justiciables par la profondeur de ses connaissances légales et l'équité de ses décisions.

Je ne crois pas que M. le juge Taschereau se ferait le complice ou l'instrument de mes accusateurs dans une manoeuvre politique ayant pour but de me ruiner dans un nouveau procès; le seul soupçon de la chose, exprimé par le "Nationaliste" était un outrage à la magistrature dont il est le chef en notre province, à lui même personnellement, à sa famille et au nom vénéré qu'il porte.

Je ne crois pas non plus qu'il aurait, pendans les 19 années qu'il a administré la justice dans le comté de Terrebonne, favorisé dans ses jugements certains amis politiques au détriment des parties adverses: son caractère et sa réputation non-seulement ne justifiaient pas la publication d'une pareille insinuation, mais devaient la rendre impossible.

J'offre mes excuses à M. le juge Taschereau. Je le fais de mon propre mouvement, en songeant quel amer chagrin et quelle humiliation en même temps ce doit être pour un magistrat qui a derrière soi trente années de vie judicière, de se voir attaqué aussi violemment, aussi gratuitement.

La haute position qu'il occupe lui interdit toute polémique et, même toute defense personnelle et son caractère étant du reste au-dessus de toute attaque, il a gardé sous l'injure le silence le plus absolu: la magnamanité lui est cependant permise, et je suis sûr qu'il me pardonnera avec autant de générosité que je mets d'empressement à confesser ma faute.

Olivar Asselin

Voilà! Par habitude, mais toujours malicieusement, M. Asselin voulait continuer de salir et de mentir. Il vient de prouver une fois de plus, ce nationaliste, qu'il n'y a rien de sacré pour lui, qu'il est affolé par le désir odieux de détruire tout ce qui se représente l'autorité.

Cette fois il s'attaquait au juge en chef de la Cour d'Appel de la province de Québec, un des hommes les plus honnêtes et les plus distingués de son pays, l'hon. Juge Henri Taschereau.

Il vient de détruire en un trait de plume tout cet échaufaudage malicieux qu'il essaye de construire depuis un an, pour arriver jusqu'à nos hommes publics et les salir.

Encore une fois ceux qui ont eu à subir les avanies de cet écrivailleur nationaliste, sont aujourd'hui vengés par sa propre déchéance.

Cette fois la gravité et l'odieux de son libelle pouvait conduire M. Asselin à l'asile ou au pénitencier.

Seulement nous savons qu'il s'est attaqué encore une fois à un coeur noble et généreux et à une réputation au-dessus de tout soupçon.

La mansuétude dont Asselin est l'objet dans cette occasion est peut-être le plus grand châtiment qu'il puisse recevoir, s'il lui reste encore une fibre au coeur. Du reste ceux dont il a essayé de détruire la réputation le méprisent, mais lui pardonnent peut-être pas tant pour lui que pour ceux qui lui sont proches et qui inspirent de la générosité.

LA POPULATION DU CANADA ET LES TERRES DU NORD-OUEST.

La "Presse."

Pendant les douzes mois expirés le 30 juin 1907, la population du Canada s'est accrue de 252,038 immigrants venus de tous les pays du monde. C'est 62,974 de plus que pendant la période correspondante de 1906.

Pour paradoxal que ce semble, ne pourrions-nous pas dire que plus la population s'augmente au Canada, plus aussi s'augmente l'étendue des terres colonisables au Nord-Ouest.

Au lendemain de la construction de chemin de fer canadien du Pacifique, nous ne considérions comme terres à blé que celles qui étaient dans le voisinage immédiat de cette voie ferrée. Le Canadian Northern poussa une ligne plus au nord, et une nouvelle zône fertile fut mise à la disposition des colons. Les immigrants nous arrivent par centaines de mille et ce sont des millions d'arpents que le Grand Tronc Pacifique va encore ajouter à notre domaine agricole.

Si dru que soit les flots de l'immigration au Canada, il ne réussira pas de longtemps à couvrir nos terres du Nord-Ouest, qui, nous le répétons, présentent ce phénomène extraordinaire, de reculer leurs limites à mesure qu'elles sont envahies.

LES DEUX POLITIQUES A VANCOUVER.

Sir Wilfrid Laurier et M. Borden.

Du "Canada".

Les incidents de Vancouver nous ont donné l'occasion de juger, de nouveau, les deux politiques, libérale et conservatrise, de nos chefs de parti.

L'occasion était tentante pour un esprit étroit et mesquin de convertir une situation grave et complexe en un guet-apens politique. Les colombiens, soulevés, ne demandaient pas mieux, peut-être, que de saluer dans la personne d'un Marcelin Albert quelconque, un sauveur astif pour épouser les griefs de quelques-uns d'entre eux.

Ce rôle, auquel Sir Wilfrid n'a pu même songer un instant, M. Borden vient de le jouer publiquement.

On sait avec quelle dignité, avec quelle diplomatie et avec quel désintéressement surtout, le Premier Ministre a envisagé dans la question asiatique une question impériale et internationale.

Il a, sans hésiter, sacrifié les approbations faciles de quelques meneurs aux larges intérêts du Canada et de l'Empire dont il est fraction.

M. Borden a préféré flatter le peuple, sans vergogne; et il a eu l'impudence de déclarer que la crise présente était l'oeuvre du gouvernement libéral et que les conservateurs chasseraient les Japonais, s'ils venaient au pouvoir.

M. Borden n'oserait jamais répéter dans l'Est, et surtout à Londres, son discours de Vancouver.

Comme Marcelin Albert chez Clémenceau, il serait fort heureux de s'en tirer en mendiant un billet de retour.

Le Canada est en position de juger une fois de plus les deux politiques qui s'offrent à lui: la politique sage, ouverte et diplomate de Sir Wilfrid, et la politique mesquine, spéculative, et versatile de M. Borden.

M. BORDEN ET LE TRAITE JAPONAIS.

L'opposition a approuvé unanimement ce traité en Chambre et a critiqué le gouvernement de l'avoir retardé.

Du "Canada."

Le traité entre le Japon et l'Angleterre a été conclu en 1894. Les colonies autonomes de l'Angleterre avaient deux ans pour y adhérer. Ce délai expira en 1896, sans que le Canada y eut donné son adhésion.

Plus tard, après un séjour de l'hon. M. Fisher au Japon, où le Canada avait participé à une exposition universelle, le gouvernement fédéral, pressé par les membres de l'opposition, entama des négociations avec le Japon pour en obtenir la permission d'adhérer au traité, malgré l'expiration du délai.

Ces négociations se firent du consentement plein et entier de l'opposition et de M. Borden.

Le 22 juin 1905, l'hon. M. Foster interpellait le gouvernement à ce sujet; M. Fisher donnait tous les renseignements demandés, MM. Borden, Sam Hughes, Foster, Kemp et Osler, prenaient part à ce débat et exprimaient leur l'admission du Canada aux avantages de ce traité.

M. Foster trouvait qu'on n'y mettait pas assez d'empressement:

L'honorable ministre (M. Fisher), disait-il, avait-il quelque raison particulière pour ne pas agir plus tôt, puisqu'il y a deux ans qu'il a été mis au courant des conséquences du traité et des bonnes dispositions du Japon à l'égard du Canada?"

On trouvera cette discution aux pages 2093 à 2100 du Hansard de 1905, édition française.

En 1906, M. Borden interpellait à plusieurs reprises le gouvernement pour savoir comment il se faisait que la convention n'avait pas encore été ratifiée. On trouva ces interpellations aux pages 1415, 3425, 1999, 5896 du Hansard de 1906.

En présence de ces faits que M. Borden n'a pas dû avoir le temps d'oublier, le chef de l'opposition peut-il prétendre être de bonne foi, lorsqu'il attaque le gouvernement fédéral à ce sujet, comme il vient de le faire encore à Victoria, Colombie Anglaise, en ces termes:

" Le gouvernement a pris une grande responsabilité en imposant ce traité au peuple canadien."

L'opposition, comme on le constatera par le "Hansard" aux pages que nous citons, non seulement n'a pas fait une seule objection, mais a critiqué le gouvernement de ne pas l'avoir fait assez vite.

Si le gouvernement en est responsable, M. Borden et ses amis en sont tout autant responsables; et le gouvernement ne l'a pas "imposé" au pays, puisqu'il était réclamé par tous les représentants du pays à la Chambre des Communes, sur les banquettes ministérielles comme sur celles de l'opposition.

OPINION.

Les embarras de M. Borden.

Du "Canada."

En somme, le sort de M. Borden n'est pas ce qu'on peut appeler très heureux. Une aile de son armée, et celle dont l'influence grandit chaque jour, demande qu'il se prononce en faveur de la réforme du tarif dans le sens d'un abaissement des droits. Une autre le condamne pour n'avoir pas continué à prêcher du haut des toits la nécessité pour le Canada de maintenir un tarif beaucoup plus élevé, pour "n'avoir pas déclaré en les termes les plus énergiques que la politique fiscale du Canada devrait comprendre des droits assez élevés pour donner, dans toute circonstance, une "protection adéquate," à toutes les industries du Canada," c'est-à-dire, pour n'avoir pas promis de fermer complètement la porte aux importations concurrentes.

D'un autre côté, tandis qu'une section de son parti critique très durement ses "hérésies socialistes," au sujet de la nationalisation des services publics, une autre section est très ennuyée de ce qu'il ne va pas assez loin dans la direction du socialisme.

Ainsi le parti conservateur est divisé contre lui-même; il reste à voir s'il n'y a pas d'espoir de faire cesser ces divisions. Il est certain que les politiques différentes représentées par la "Gazette" et par le "World" ne peuvent surnager toutes les deux. Et le bon conservateur doit être considérablement embrouillé, lorsqu'il cherche à se rendre compte de la situation, et à deviner les probabilités ou les possibilités de l'avenir.

UNE SOLUTION A LA QUESTION ASIATIQUE.

Proposée par le "Morning Post," de Londres.

Du "Canada."

Le "Morning Post," traitant la question asiatique, propose une solution qu'on peut résumer ainsi:

Le traité entre le Japon et l'Angleterre, auquel le Canada a adhéré l'année dernière, stipule une réciprocité de faveurs dans les relations commerciales et les privilèges de navigation. Il ne parle pas de la main d'oeuvre.

En appliquant au problème de la main-d'oeuvre, le principe de la réciprocité établi pour le commerce et la navigation, on se trouverait en présence de la situation suivante:

Au Japon, il n'est pas permis aux ouvriers étrangers de travailler dans les plus importantes industries du pays.

On pourrait donc au Canada, à titre de réciprocité de restriction, refuser de permettre aux ouvriers japonais de travailler à certaines industries.

Il n'y aurait là rien qui put être considéré comme une violation de la lettre ni de l'esprit du traité.

Et, dans tout les cas, ce pourrait être une base sérieuse sur laquelle des négociations pourraient être entamées pour obtenir une solution mutuellement satisfaisante, du problème de l'immigration japonaise au Canada.

La réciprocité des restrictions est un corollaire de la réciprocité des faveurs.

SIR ALEXANDRE LACOSTE.

A l'époque où Sir Alexandre Lacoste donna sa démission, comme juge en chef de la Cour d'Appel, ceux qui avaient connu l'esprit combatif de Sir Alexandre aux beaux jours de Chapleau Sénécal et Dansereau, comprirent qu'il laissait le banc pour entrer de nouveau dans l'arène politique.

La lettre suivante que publie le "Canada" de Montréal en dit assez long par elle-même.

Confidentielle.

Cher Monsieur.

J'ai reçu instruction du président de l'Exécutif Conservateur Central, SIR ALEXANDRE LACOSTE, de vous inviter à une réunion INTIME des chefs conservateurs du comté de DRUMMOND, qui aura lieu, dimanche prochain, le 22 courant, à 3 heures de l'après-midi, à la salle Robillard, à Drummondville.

Il s'agit de question importantes, intéressant notre parti dans votre comté, tel que la révision de la liste et l'organisation en général.

Bien à Vous,

A. P. MATHIEU,

Secrétaire.

Montréal, 20 Septembre, 1907.

Le parti conservateur se fait illusion s'il croit que Sir Alexandre Lacoste leur apportera aujourd'hui la même vigueur et le même enthousiasme d'antan. A cette époque, les hommes politiques avaient pour leur communiquer le feu sacré des hommes brillants comme Chapleau, et énergiques comme Sénécal. Aujourd'hui, sous la direction d'un chef qui, au lieu de créer l'union au milieu des siens semble les désunir davantage chaque jour, les lieutenants conservateurs, même les plus habiles, n'arriveront pas à conduire leur division à la victoire.

Quant à Sir Alexandre Lacoste, qui pendant plusieurs années a rempli avec tant de dignité la haute position de juge en chef, il s'est forcément trouvé trop longtemps éloigné du peuple.

Il s'apercevra bientôt que malgré tout son zèle, il ne saura plus faire naître chez ses compatriotes les mêmes sympathies et le même enthousiasme.

Un grand nombre de ceux qui étaient des partisans dévoués à l'époque où Sir Alexandre Lacoste était un des chefs actifs du parti conservateur, sont devenus comme Chapleau avant sa mort, des admirateurs de Sir Wilfrid Laurier.

Nous ne serions pas étonnés si Sir Alexandre devait se servir de la lanterne de Diogène pour retrouver des conservateurs tels qu'il les a connus autrefois.

A tout évènement, nous sommes heureux de saluer l'entrée de Sir Alexandre Lacoste dans la politique. Des hommes politiques du calibre de Sir Alexandre, il n'y en a jamais de trop, qu'ils soient à la droite ou à la gauche de l'orateur.

LA REPONSE DE SIR WILFRID.

Le "News" de Toronto, journal conservateur, exprime ainsi son approbation de la réponse de Sir Wilfrid au Congrès de Winnipeg.

"Le messager de Sir Wilfrid au Congrès des Métiers, en réponse à la demande d'abrogation du traité japonais faite par ce dernier, est un document sage, sobre et digne d'un homme d'Etat."

EN ACADIE.

Du "Canada."

M. le sénateur Poirier a donné, dans un discours prononcé le jour de la fête nationale acadienne, les statistiques intéressantes qui suivent:

En 1891, la population acadienne des trois provinces s'élevait à 104,451 âmes, ainsi réparties: 63,767 pour le Nouveau-Brunswick; 29,838 pour la Nouvelle-Ecosse; et 11,847 pour l'Ile du Prince-Edouard.

Au dernier recensement et 1901, elle était de 138,776, dont 80,143 pour le Nouveau-Brunswick; 44,711 pour la Nouvelle-Ecosse, et 13,922 pour l'Ile du Prince Edouard.

Nos frères des Iles Madeleine, où l'âme de l'Acadie bercée par les eaux du Golfe, se conserve dans sa limpidité première, n'ont guère augmenté en nombre.

C'est donc un gain net de 33,325 âmes que nous avons fait en une seule décade, en admettant que les chiffres du ressencement officiel soient exacts.

Si le recensement de 1911 accuse un mouvement proportionnel de population égal au dernier, nous nous trouverons en majorité dans trois sur les cinq diocèses, qui constituent aujourd'hui l'Eglise des Provinces Maritimes, l'Eglise de l'Acadie, à savoir: le diocèse de Chatham, où nous faisons au delà des trois quarts de la population catholique, soit environ 52,000; l'archi-diocèse de Halifax, où nous sommes aujourd'hui même, peut-être, en pluralité; nous comptions, en 1901 pour 27,000 contre 27,400 formés par tous les autres catholiques réunis, à l'exception des Bermudes; le diocèse de St-Jean, où le chiffre de la population acadienne égalait aussi en 1901, les chiffres de tous les autres catholiques réunis, soit 29,000, sur un total de 58,000.

CHRONIQUE LOCALE

Fugitif. — Un banqueroutier faussaire, nommé Isaac Shafford, alias J. B. Shaufford est activement recherché par un agent de police des Etats-Unis. On suppose que le fugitif est à Edmonton ou aux environs.

Shaufford fut arrêté à Calgary il y a quelques semaines sur une information venant de Ritzville, mais il fut relaché faute de renseignements précis.

Les papiers nécessaires à l'extradition sont à Calgary, mais ils ne peuvent être utilisés jusqu'à l'arrestation de l'individu.

Le nouvel avoué (solicitor) de la ville.

M. J. C. F. Bown, K. C. a été choisi comme avoué de la ville en remplacement de M. N. B. Beck qui dernièrement a été nommé juge. Il y avait cinq candidats sur les rangs. MM. J. C. F. Bown, C. F. Newell, E. T. Bishop, J. R. Boyle et J. E. Walbridge.

Le Conseil de ville a choisi M. Bown par cinq voix contre deux.

Le nouvel avoué de la ville est un des plus anciens membres du barreau d'Edmonton. Il a été récemment nommé Conseiller du Roi.

M. Bown est l'ancien président de l'Association Conservatrice du district.

Personnelles.

M. J. Lockwell, propriétaire d'une importante manufacture de tabac et de cigares à Québec, est de passage à Edmonton. Il est descendu au Cécil Hôtel.

M. D. L. G. Bélanger, D. L. S. a passé quelques jours en ville et est reparti mardi pour Belvédère où se poursuivent des travaux d'arpentage. Il était descendu au Cécil Hôtel.

M. Bernard, Gérant de la maison Révillon Frères, succursale de Prince-Albert, Sask., est à Edmonton depuis quelques jours.

M. Long, Manufacturier de Wetaskawin, Alta., a fait une tournée d'affaires dans notre ville la semaine dernière.

M. Raoul Belanger de la Traders Bank qui depuis quelque temps était à Stettler, est de retour à Edmonton.

Le sénateur McHugh de Lindsey, Ont., est parti avant hier soir par le C.N.R. Il a fait un court séjour en ville.

M. Brosseau, marchand à Brosseauville, Alta., était en ville au commencement de la semaine.

M. Durand Daubin, rancher au Cold Lake, qui depuis quelques semaines était à Edmonton, est reparti pour son ranch où l'appelaient les derniers travaux à effectuer avant l'hiver.

Melle B. Bélanger, fille de Mr. Belanger, insp. d'arp. et qui depuis quelques mois était chez sa belle soeur, Mme H. Bélanger de cette ville est partie lundi soir par le C.N.R. pour St-Jean-Baptiste, Man.

Mariage.— M. A. Charbonneau a épousé jeudi dernier, Melle L. Watkins. Les jeunes époux sont partis en voyage de noce.

Amélioration.— Une nouvelle machine automatique pour oblitérer les timbres a été installée à la poste. Cela falicitera beaucoup le travail des employés.

"Classical Concert."—Le public attend avec une certaine impatience le concert du 15 octobre qui ouvrira la série des concerts artistiques pour la saison 1907-8.

Les billets s'enlèvent rapidement et de nombreuses places ont été retenues d'avance.

Le groupe d'artistes qui organise ces soirées mérite les plus chaleureuses félicitations pour son initiative.

Edmonton est au point de vue musical singulièrement favorisé.

Pendant que les autres villes de l'Ouest doivent se contenter de la musique aussi approximative que peu harmonieuse des "Bandes Américaines" la reine du Nord-Ouest a su réunir une pléiade de musiciens distingués, lauréat des plus importants conservatoires du *monde, qui lui assure de véritables* régals artistiques.

Il est fort probable que l'hon. Bulyu, sous le patronage duquel s'est réuni le groupe d'artistes, assistera au concert du 15 ainsi d'ailleurs que toutes les notabilités d'Edmonton.

Poignée de Nouvelles

St-Emile de Légal.

Monseigneur Legal, évêque de St-Albert est a St-Emile depuis quelques jours.

Notre Village.

Les travaux d'arpentage et de subdivision de notre village sont commencés et se continuent activement les lots seront bientôt sur le marché. Les principaux propriétaires du townsite sont la mission catholique et M. Fortin.

Deux hotels sont en constructions l'un appartient a M. Fortin l'autre a M. McDonald.

Les battages sont commencés. Les rendement de l'avoine est excellent, le blé est moins bon que l'an passé. Les derniers homesteads libres dans notre district se prennent rapidement. Nous avons a enregistrer encore quelques inscriptions cette semaine.

Morinville.—Avis de passage.

Monsieur Harwood médécin dentiste sera a Morinville pendant l'exposition ainsi que samedi et dimanche. Pour informations adressez vous au "Morinville Hotel."

Végreville.— La foire d'automne.

Comme il fallait s'y attendre la foire de Végreville a été un succès. Une foule immense venant de toutes les parties de son district si fertile donnait à la ville un aspectd'animation et de vie intense. Les transactions ont été nombreuses. Rien n'avait été négligé pour distraire et intéresser les visiteurs. Nous complimentons sincèrement les dévoués organisateurs.

Stettler.— L'Exposition.

Les organisateurs de la première exposition de Stettler, les habitants de cette jeune ville si progressive et tous ceux qui directement ou indirectement ont apporté leur concours a cette entreprise peuvent en être fiers.

Le succès a été complet et a dépassé les espérances les plus optimistes.

Parmi les choses les plus originale a mentionner nous notons, l'exposition de bébés qui avait réuni tout ce le district compte de beaux enfants et Dieu sait s'ils sont nombreux! Les travaux féminin sur toile et soie exposés par les dames françaises du district obtinrent un très grand succès. Les curieux se pressaient en foule autour de l'aéroplane Underwood. Ils avaient l'air un peu sceptique et beaucoup regrettaient que les propulseurs de la "machine a voler" ne soient pas arrivés a temps pour faire coïncider les essais avec la date de l'exposition.

Stettler.

Deux enfants de huit ans jouaient avec un fusil qu'ils ne croyaient pas chargé. Soudain le coup partit et atteignit l'un d'eux, Willie Hargreave, à l'abdomen. Le malheureux est mort quelques heures après au milieu d'atroces souffrances.

Athabaska Landing—M. O. Belle rose est revenu d'une excursion a la Rivière Pembina. Il rapporte qu'un nommé Peter Alkinson s'est noyé en relevant ses filets, le malheureux était epileptique et M. Bellerose suppose qu'une crise soudaine a occasionné cet accident.

M. Couray vient d'achever sa tournée annuelle dans le nord. Il a parcouru 4000 milles payant au sauvages l'indemnité connue sous le nom de "Traité".

Décès. Dimanche après-midi une une foule nombreuses et recueillie conduisait a sa dernière demeure la dépouille mortelle d'une jeune orpheline morte de la phtisie pulmonaire.

La cérémonie revêtait un air d'autant plus funèbre et désolant qu'il n'y avait pas de prêtre pour donner l'absoute.

Voilà trois semaines que nous sommes sans curé, par conséquent sans offices. Il nous semble qu'il serait temps que l'on nous accorde un prêtre résident.

Vancouver.

Herbert R. Morton, millionnaire Australien, s'est fracturé le crâne en tombant du haut de l'escalier du théâtre. Son état est désespéré.

Washington.

Le secrétaire de la guerre Taft qui est au Japon depuis quelque temps a, paraît-il, déclaré au gouvernement Japonais que le meilleur moyen pour éviter les frictions sur la côte du Pacifique est de dévouer l'immigration japonaise et même de rappeler les japonais déjà établis aux Etats-Unis.

Ottawa.

Un conducteur de tramway électriques Hugh-Hazes qui veuf et chargé de famille travaillait le jour à la compagnie du gaz et la nuit au tramway a été pris de somnelence par suite du trop grand surmenage qu'il s'imposait, et s'est fait tuer par sa voiture.

Brandon.

M. Sigamura, secrétaire du Conseil Général du Japon à Ottawa, inspecte en ce moment avec le plus grand soin la ferme *expérimentale de Brandon.*

M. Sigamura a déjà étudié très attentivement l'agriculture et la laiterie telles qu'elles se pratiquent dans l'Est. Il fait une semblable étude dans l'Ouest.

On prête au gouvernement japonais l'intention d'importer une grande quantité d'animaux de race canadienne au Japon.

Ottawa.

Un projet à l'effet de faire connaître le Canada et ses immenses ressources en Europe va bientôt trouver sa réalisation. Un groupe considérable de journalistes français, belges et Allemands parcoura le pays en tous sens.

Le Premier Ministre a accueilli très favorablement ce projet.

Sir Wilfrid Laurier s'est rendu à Québec pour recevoir les Ministres W. S. Fielding et L. P. Borden qui arrivent d'Angleterre.

Les deux ministres ont, durant leur séjour en Europe, négocié le traité canadien-français dont nous parlerons dans notre prochain numéro.

MARCHE.

Edmonton 9 Octobre.

Blé No. 1	$0.85
Blé No. 2	82
Blé No. 3	78
Blé No. 4	72
Avoine	40
Orge No. 3	42
Lin	1.00
Porcs	
250 @ 300 — 100lbs	5.50
125 @ 250 — 100lbs	5.75
Jeunes bœufs—100lbs 2.75 @	3.00
Agneaux	5.50
Moutons 100lbs	6.50
Beurre	30
Œufs frais	30
Fromage	20
Blé pour valailles	75
Son— le sac—	90
Foin de slough	
—par tonne— ... 10.00 @	12.00
Mil ... 13.00 @	18.00
Côteaux ... 12.00 @	14.00
Légumes	
Carrotes —minot—	75
Celery —le pied—	05
Betteraves —minot—	50
Concombes —pièce—	25
Tomates —la livre—	20
Pommes de terre —vieilles— le minot—	25
Nouvelles—	30
Fruits frais	
Oranges— la doz.— ... 40 @	75
Bananes— la doz.— .. 30 @	40
Citrons —la doz.— ... 40 @	50
Poires— la boîte—	1.75
Pêches —la boîte—	1.75